



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Quatre jours de dépistage des IST à Maripasoula



Depuis 2020, le nombre de cas de syphilis est en forte hausse dans la vallée du Maroni. C'est le cas également des chlamydioses et de la gonorrhée. Depuis hier et jusqu'à dimanche, l'Emspec, le Corevih et l'association Aides sont mobilisés à Maripasoula, où de nombreux habitants du Fleuve ont convergé, à l'occasion d'un important tournoi de football.

La vallée du Maroni, comme Saint-Laurent en aval, est le théâtre d'une hausse importante des cas de syphilis depuis 2020. Dans les communes de l'intérieur, le nombre de cas a été multiplié par six en trois ans, le Maroni abritant 75 % des cas. La file active des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) était de 17 patients atteints de syphilis en 2020, de 57 en 2022 et de 107 l'an dernier. Apatou, Maripasoula et Grand-Santi sont, dans cet ordre, les centres en ayant pris le plus en charge. Depuis hier et jusqu'à dimanche, une vaste opération de sensibilisation et de dépistage des infections sexuellement transmissibles est organisée par l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec), renforcée par l'association Aides de Maripasoula et Saint-Laurent du Maroni, le Corevih et l'infectiologue des CDPS.

« Un important tournoi de foot est organisé à Maripasoula samedi et dimanche. De nombreux habitants du fleuve vont converger vers la commune. C'était l'occasion d'organiser cette action », explique Louise Hureau-Mutricy, infirmière coordinatrice à l'Emspec. Pour ne pas submerger les équipes des CDPS, l'Emspec de Maripasoula (binôme infirmier-médiateur) a reçu le renfort des deux équipes de Grand-Santi. Avant même de s'installer au bord du terrain de foot ce week-end, la proposition de dépistage a débuté hier Papaïchton et au village Sophie, à Maripasoula. Aujourd'hui, les équipes s'installeront à Abdallah et au dégrad du Fromager.

Des professionnels en renfort pour le rendu de résultat et le démarrage du traitement

Les professionnels peuvent désormais proposer le test rapide d'orientation diagnostique (TroD) VIH-syphilis, grâce à la dérogation dont bénéficie la Guyane. Ils dépistent également les hépatites B et C, et proposent un prélèvement urinaire pour rechercher les gonocoques et chlamydiae, dont le nombre de cas a augmenté ces dernières années sur le Fleuve. <https://www.ghguyane.fr/chc/article/50> Sur les stands, les habitants peuvent s'informer sur les IST, participer à des animations autour de la santé sexuelle et se procurer des préservatifs internes et externes.

« Les personnes intéressées pourront effectuer le dépistage sur le stand ou au CDPS, selon ce qu'elles préfèrent, détaille Louise Mutricy. En cas de TroD positif, il leur est proposée une consultation immédiate avec un médecin et une prise de sang. Un médecin et une infirmière arriveront ensuite en renfort au CDPS de Maripasoula pour le rendu des résultats et initier les traitements, tout en évitant une surcharge de travail à l'équipe du centre. »



Le dépistage, « enjeu majeur de la lutte contre la syphilis congénitale dans l'Ouest guyanais

Début 2022 le service de gynécologie-obstétrique du Centre hospitalier de l'Ouest guyanais a tiré la sonnette d'alarme sur la hausse des cas de syphilis – et notamment de cas de syphilis congénitale – à Saint-Laurent du Maroni. ([lire la Lettre pro du 14 juin 2022](#)), « Afin de mieux caractériser la situation épidémiologique de la syphilis dans l'Ouest guyanais depuis 2020 et le profil des femmes à risque », Santé publique France a initié une investigation supplémentaire. [Les résultats ont été publiés le mois dernier](#). En moyenne, 9 000 personnes ont bénéficié d'une sérologie syphilis au Chog, entre 2020 et 2022. Il s'agit de femmes pour trois quarts d'entre elles. Le nombre de résultats positifs est passé de 5 en 2020 à 112 deux ans plus tard. Soit une multiplication par 17 du taux de positivité (de 0,1 % à 1,7 %).

Syphilis congénitale : davantage de prématurité, des mères plus jeunes et traitées plus tardivement

SpF s'est également intéressé aux cas de syphilis congénitale. En effet, la syphilis est « une maladie extrêmement grave pour la mère et délétère sur le plan foetal. Bien pire que le zika en terme de perte foetale », alertait le Dr Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, dans la Lettre pro. SpF précise ainsi qu'en 2021, « 51 femmes enceintes ayant eu une sérologie syphilis positive au cours de la grossesse ont été suivies au Chog. Parmi elles, 22 ont accouché d'un enfant ayant une syphilis congénitale confirmée ou probable. Sur la période 2021-2022, près de 80 % des femmes enceintes atteintes de syphilis ont été diagnostiquées au 2e ou 3e trimestre de grossesse et 90 % d'entre elles n'ont pas bénéficié d'un suivi de grossesse conforme aux recommandations (nombre de consultations et d'échographies, trimestre de première consultation et/ou nombre de sérologies). En comparaison aux femmes dont l'enfant est né indemne de l'infection, celles ayant accouché d'un nouveau-né souffrant de syphilis congénitale en 2021 étaient plus jeunes (21 ans contre 24 ans), l'enfant était plus souvent prématuré (38 % des cas contre 11 %) et le traitement a été administré plus tardivement au cours de la grossesse. Près d'une femme sur cinq dont l'enfant est né avec une syphilis congénitale s'est contaminée pendant sa grossesse. »

Des progrès semblent se dessiner

Des progrès semblent toutefois se dessiner. Ainsi, en 2022, le nombre de séjours codés syphilis pour des femmes enceintes a continué d'augmenter au Chog (32 contre 25 en 2021) ; en revanche, les séjours d'enfants pour syphilis congénitale ont baissé cette année-là (14 contre 19). Cette moindre transmission au nourrisson « semble montrer l'efficacité des mesures mises en place dès 2021 pour améliorer le dépistage et la prise en charge des femmes ayant une sérologie syphilis positive au cours de la grossesse ». Santé publique France rappelle que « l'élimination de la syphilis congénitale est définie comme une priorité de santé publique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Deux enjeux majeurs de la lutte contre la syphilis congénitale dans l'Ouest guyanais ont été identifiés : le dépistage précoce de la syphilis au cours de la grossesse et le dépistage et le traitement des partenaires. » Les opérations comme celle en cours à Maripasoula sont de nature à y contribuer.

Dengue

Le nombre de cas stable depuis un mois



« Après une forte hausse de la circulation du virus de la dengue en Guyane au cours du mois de janvier, celle-ci s'est stabilisée à un niveau très élevé durant quatre semaines avant d'entamer une baisse début mars. Malgré la forte baisse, la tendance est stable depuis un mois et le nombre de cas cliniquement évocateurs demeure à un niveau élevé, proche de celui observé au début du mois de janvier 2024, constate Santé publique France, dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. La vigilance reste de mise avec la reprise de la saison des pluies, condition favorable à une reprise de l'épidémie. »

La semaine dernière, « la circulation du virus de la dengue est stable sur l'ensemble du territoire, avec des disparités selon les secteurs. L'activité pour dengue se maintient à un niveau élevé dans le secteur Intérieur Est après une hausse la semaine précédente et plus spécifiquement au CDPS de Cacao. Une légère hausse est observée dans les secteurs des Savanes et du Littoral Ouest. »

Le sérotype DENV-2 représentait les trois quarts des échantillons analysés la semaine dernière, contre un quart pour le sérotype DENV-3.

EN BREF

◆ Certificat de décès par les infirmiers : le décret publié hier



Le Journal officiel a publié hier le décret étendant à toute la France l'expérimentation permettant aux infirmiers de rédiger un certificat de décès lorsque le décès survient au domicile ou en Ehpad, ainsi que la suppression visant à constater en amont l'indisponibilité d'un médecin. « Ce décret, paru ce jour au Journal Officiel, s'inscrit dans notre volonté commune avec Catherine Vautrin et l'ensemble du gouvernement de reconnaître les compétences de tous les professionnels de santé et ainsi garantir une meilleure complémentarité entre eux, au service des patients. Il s'ajoute aux annonces visant à renforcer la place des infirmiers présentées la semaine dernière et permettra de mieux accompagner chaque famille dans ces moments douloureux », a salué Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention.

En Guyane, 42 infirmiers se sont inscrits à la formation obligatoire pour pouvoir rédiger les certificats de décès. Trois d'entre eux l'ont déjà validée : Laura Ringuet, exerçant à Kourou, ainsi qu'Hamid El Meknassi et Fabien Cimino, installés à Cayenne. Un webinar de clôture sera organisé par l'ARS, le 13 mai à 19h30 pour échanger sur les modalités de rédaction des certificats de décès. C'est donc en pratique à partir de cette date que l'expérimentation sera mise en œuvre sur le territoire.

Il est encore possible aux infirmiers intéressés de se faire connaître pour bénéficier gratuitement de la formation. [Les inscriptions se font en ligne](#). L'ARS transmettra alors l'accès à la plateforme de formation en ligne. L'expérimentation durera un an. Son objectif est d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité par les infirmiers d'établir des certificats de décès ainsi que l'amélioration des délais pour les familles avant une éventuelle généralisation, ce qui est le cas dans les premières régions qui en avaient bénéficié.

◆ La CPTS publie son rapport d'activité 2023



Après sa création en 2022, la CPTS centre littoral a vécu sa première année pleine. Son [rapport d'activité 2023](#), publié hier, retrace ses premiers mois de fonctionnement. Parmi les actions réalisées l'an dernier, elle cite :

- Le recensement des médecins acceptant de nouveaux patients et le déploiement de l'outil Plexus ;
- Le lancement du groupe de travail sur la réponse aux soins non programmés ;
- Les discussions sur la téléconsultation et la télé-expertise avec le choix de l'outil Panda Lab pour une phase de test de deux mois ;
- La rédaction d'un premier protocole « Bon usage des antibiotiques » sur les infections urinaires ;
- La formation Trod angine pour les pharmaciens et sur la prescription de Trod angine par les médecins ;
- Des groupes de travail sur la prévention avec le rectorat ;
- Des présentations de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass), du centre régional de coordination des dépistages des cancers et d'Onco Guyane ;
- L'adaptation du plan de gestion de crise sanitaire.

Parmi les projets de 2024, sont évoqués :

- Une session d'information sur le métier d'assistant médical ;
- La participation aux discussions sur la réponse aux soins non programmés ;
- L'actualisation des profils dans l'annuaire des soignants ;
- La création d'ordonnances-types ;
- La poursuite du travail sur le bon usage des antibiotiques ;
- La rédaction d'un protocole de sortie d'hospitalisation commun avec la ville ;
- L'organisation d'actions de prévention sur le territoire de la CPTS.

♦ Deux jours d'échanges sur la coopération CHRU-Suriname, à Paramaribo



De lundi à mercredi, une délégation guyanaise s'est rendue à Paramaribo pour échanger sur des projets de coopération dans le cadre du futur CHRU. Christophe Bouriat, directeur général de l'hôpital de Cayenne, Caroline Cartier, directrice adjointe au CHC, le Pr Félix Djossou et le Dr Franklin Samou-Fantcho, président des commission médical d'établissement du CHC et du Chog, le Pr Narcisse Elenga, chef de service pédiatrie au CHC, et le Dr Fredrik Terlutter, médecin coordinateur du GHT, ont rencontré le Dr Amar Ramadhin, ministre de la Santé du Suriname, Lindy Liauw-Kie-Fa, directrice de l'hôpital académique de Paramaribo, Herman Jintie, directeur du réseau de dispensaires du Suriname, et Avril Julienne, de l'Agence française de développement (AFD) au Suriname.

Plusieurs sujets ont été abordés pendant ces journées. Avec le responsable des dispensaires, il a été question du rôle des health care assistants (assistants de soins) qui y sont déployés. Ces professionnels réalisent certains actes en site isolés, y compris des accouchements et des prises en charge d'urgences, en télémédecine avec un médecin. Si un tel modèle n'est pas reproductible en France, « c'était intéressant de voir leur approche pour voir comment explorer ce dispositif en Guyane de manière opérationnelle », estime le Dr Terlutter.

Le Dr Jerrel Pawiroredjo leur a présenté le Suriname Eye Center, centre d'ophtalmologie porté par l'hôpital académique avec l'appui de financements privés. « Nous avons discuté de la manière dont ses équipes pourraient aider la Guyane. Il y a des barrières législatives, mais certains professionnels ont des diplômes néerlandais. La coopération avec les Pays-Bas, donc avec l'Union européenne, existe déjà puisqu'elles mènent des missions à Saint-Martin, où elles ont ouvert une antenne, et à Curaçao. Elles se déplacent également avec une clinique mobile dans l'intérieur du Suriname et ont démontré que ces interventions étaient réalisées en toute sécurité. »

Les Pr Djossou et Elenga ont échangé, pour leur part, avec leurs homologues surinamais, infectiologues et pédiatres, sur des possibilités de formations et d'échanges d'étudiants en médecine. Avec l'Agence française de développement, les discussions ont porté sur le soutien qu'apporte l'AFD à la revitalisation de l'hôpital d'Albina. L'établissement accueille d'ores et déjà des patients transférés depuis le Chog lorsque leur état de santé est stable et ne présente pas de risque d'aggravation. Un dispositif similaire est en préparation pour les femmes surinamaises ayant accouché à la maternité de Saint-Laurent du Maroni.



◆ La filière endométriose se met en place



Une filière autour de la prise en charge de l'endométriose, animée par le Dr Alphonse Louis, est en cours de structuration, en Guyane. Une première assemblée générale se tiendra le 30 mai à 19 heures, à l'hôpital de Cayenne. Les personnes souhaitant y participer sont invitées à adhérer à l'association via le lien suivant.

<https://www.helloasso.com/associations/endoguyane/adhesions/adhesion-filiere-endoguyane-2024>

Renseignements : filiere.endoguyane@gmail.com.

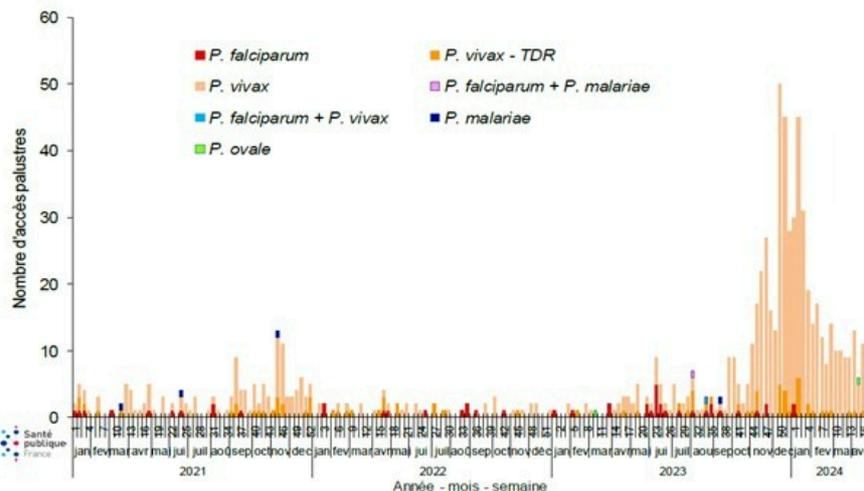
◆ Paludisme : l'activité désormais modérée



« L'activité globale liée au paludisme s'est stabilisée à un niveau modéré depuis début mars : le nombre hebdomadaire d'accès palustres était compris entre 6 et 13 accès, et en moyenne égal à 10 au cours des sept dernières semaines, indique Santé

publique France dans un point épidémiologique diffusé hier. Au cours des deux dernières semaines, le nombre hebdomadaire d'accès palustres diagnostiqués dans le système de soins était respectivement égal à 6 et 11 accès. »

« Au total, 258 accès palustres ont été répertoriés depuis le début de l'année jusqu'à la semaine dernière : 69% concernaient des patients prélevés dans un laboratoire de biologie médicale, 22% en centre de santé (CDPS) et 10% étaient des militaires. Tous ces accès étaient dus à *P. vivax* (Pv), excepté 2 accès à *P. falciparum* (Pf) et 1 accès à *P. ovale* (Po). Parmi les 255 accès palustres accès à Pv, 99 étaient des reviviscences soit 39%. »



◆ L'ARS lance un marché public pour le stockage et la distribution de préservatifs



Depuis juillet 2020, l'ARS Guyane a adhéré au marché national d'achat de moyens de protection individuel dont la dotation globale s'élève à 530 000 préservatifs en 2024. De ce fait, dans le cadre de la mise en concurrence de la prestation de gestion logistique relative au stockage et à la distribution de consommables de prévention en santé sexuelle, le marché a été mis en ligne le 17 avril. La consultation est accessible sur la plateforme des marchés par ce

lien : <https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/entreprise/consultation/2526336?orgAcronyme=h8j>

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 14 mai 2024 à 12 heures (heure de Guyane).

♦ **Projet territorial de santé mentale : devenez référent de territoire !**



Il y a un an et demi, l'ARS publiait le projet territorial de santé mentale (PTSM). Afin d'assurer le suivi des travaux engagés dans ce cadre et de coordonner les acteurs, une gouvernance a été mise en place ([lire la Lettre pro du 2 avril](#)). Le futur comité

de pilotage du PTSM prévoit notamment la présence de représentants des territoires : CACL plus Saül, Savanes, Oyapock, Littoral ouest et Maroni. Ces représentants ont vocation à être la voix des professionnels du sous-collectifs au sein du Copil PTSM, qui se réunira deux heures tous les deux ou trois mois en visioconférence. Les personnes intéressées sont invitées à remplir la [fiche de candidature](#) et à la retourner au Dr Alexandre Boichon, médecin référent maladies chroniques et santé mentale à l'ARS, d'ici au 15 mai, par courrier électronique à alexandre.boichon@ars.sante.fr.

♦ **Semaine européenne de la vaccination : les premières opérations ont démarré**



C'est la Semaine européenne de la vaccination ! Jusqu'à demain, de nombreux professionnels sont mobilisés sur le territoire pour proposer un rattrapage vaccinal et de l'information sur le sujet. Ce fut le cas mercredi, sur le marché de Saint-Laurent du Maroni (notre photo). Les professionnels du Chog et de la PMI ont accueilli plusieurs dizaines de personnes. Les actions se poursuivent aujourd'hui et demain (rendez-vous à retrouver dans notre rubrique Agenda, ci-dessous).

Pour rappel, une frise vaccinale adaptée à la Guyane, avec l'ajout de la fièvre jaune, est disponible sur le [site internet de l'ARS](#).

♦ **Colloque sur les enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés, les 16 et 17 mai**



L'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP), le CHU de Rennes et l'université de Rennes organisent un colloque « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », les 16 et 17 mai. Il se déroule de 4 heures à 13 heures le 16 mai et de 4 heures à 8 heures le 17 (heures de Guyane) sur le site de l'EHESP, à Rennes, et pourra être suivi à distance.

Qu'il s'agisse des sites isolés en Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, les îles Loyauté, ou encore certains sites à Saint-Martin, en Polynésie Française ou dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises, certains enjeux sont communs et transversaux. Les expériences des autres territoires ultramarins et de leurs partenaires régionaux peuvent éclairer sur les enjeux de santé vécus par les territoires isolés. Parmi les intervenants figurent le Dr Olivier Riou, médecin anesthésiste-réanimateur à Saint-Laurent du Maroni, et le Dr Brigitte Buisson-Contencin, chirurgien-dentiste.

« L'ambition de ce colloque est également de partager des réalités de vécus et de pratiques, d'identifier des leviers pour faire face aux problématiques rencontrées, et d'envisager collectivement les solutions à mettre en place, indique l'EHESP. Le colloque alliera témoignages et débats, en faisant intervenir soignants et équipes administratives de santé des territoires concernés mais aussi partenaires régionaux ou de métropole, pouvoirs publics ou agences nationales impliqués dans ces sujets. »

« Ce colloque vise tout d'abord à identifier les problématiques auxquelles les territoires isolés d'Outre-mer sont collectivement confrontés :

- Comment les stratégies nationales peuvent-elles atteindre les populations des territoires isolés ?
- Quelles collaborations mettre en place entre les territoires isolés, avec la métropole ou avec les acteurs régionaux ?
- La télémédecine est-elle une bonne solution ?
- Comment former et recruter les personnels soignants ?
- Point de vue des usagers : quels soins dans mon territoire et lors des évacuations sanitaires ?
- Actions de préventions, pathologies aiguës... comment s'organiser ? »

S'inscrire. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/> **Consulter le programme.** <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3>

♦ Des coussins offerts aux patients souffrant de cancer du sein



Il y en a de toutes les couleurs ! Voici quelques jours, les membres de l'association Amazones Guyane a fait le don de coussins en forme de cœur aux patientes souffrant du cancer du sein. La rencontre s'est déroulée dans le service oncologie de l'hôpital de Cayenne

E-Santé

■ Les prochains webinaires de l'ANS



Chaque mois, l'Agence du Numérique en Santé organise des **webinaires** à destination des professionnels du secteur de la santé. Voici les prochains :

Aujourd'hui : Bilan de l'expérimentation de Mon espace santé en secteur libéral (de 6 heures à 7h30, heures de Guyane)

- Le 2 mai : Dites-nous tout sur Mon espace santé (de 8 heures à 9h30) ;
- Le 16 mai : Questions-réponses avec le CERT Santé (de 9 heures à 10 heures) ;
- Le 6 juin : Dites-nous tout sur Mon espace santé (de 8 heures à 9h30).

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ IVG par les sages-femmes : un décret simplifie les conditions de réalisation

Un décret publié mercredi au **Journal officiel** simplifie les conditions de réalisation des interruptions volontaires de grossesse par les sages-femmes. « La sage-femme effectuant des interruptions volontaires de grossesse par méthode instrumentale en établissement de santé justifie d'une compétence professionnelle adaptée qui est attestée par le suivi d'une formation théorique et pratique à l'interruption volontaire de grossesse par méthode instrumentale et à la conduite à tenir en cas de complications liées à l'interruption volontaire de grossesse. Le directeur

de l'établissement de santé au sein duquel est réalisée la formation pratique remet une attestation de formation à la sage-femme, sur justificatif du responsable médical du service. »

Alors qu'un premier décret avait été publié en décembre 2023, Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, et Frédéric Valletoux, et ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, avaient pris l'engagement d'engager une large concertation afin de réécrire ce texte pour simplifier les conditions de déploiement du dispositif tout en garantissant la qualité et la sécurité de la prise en charge. Le décret paru mercredi définit ainsi de nouvelles conditions de formation des professionnels et des conditions d'organisation, plus simples, s'appuyant sur le cadre général des autorisations des établissements habilités à pratiquer des IVG. Les modalités de prise en charge ainsi que la procédure en cas de complications seront désormais identiques quel que soit le professionnel réalisant l'acte d'IVG instrumentale, reconnaissant par la même pleinement le rôle et l'expertise des sages-femmes.

Dans un [communiqué](#), Frédéric Valletoux « réaffirme sa volonté d'aller vers une meilleure reconnaissance des compétences de l'ensemble des professionnels de santé et d'améliorer l'accès aux soins pour toutes et tous, partout sur le territoire ».

Offres d'emploi



- L'Agence régionale de santé recrute
 - Son **responsable du pôle e-santé et innovation en santé** (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 24 mai.
 - Son **directeur de l'autonomie**. [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 23 mai.
 - Son **responsable de la communication**. [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 23 mai.
- Le Secours catholique recrute un **animateur de réseaux de solidarité** au sein de sa délégation de Guyane (CDI, temps plein, prise de poste envisagée le 2 septembre). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda



Aujourd'hui

- ▶ **Portes ouvertes** à la maison des adolescents du Centre Hospitalier de Cayenne (71, avenue Elie-Castor), de 10 heures à 17 heures.
- ▶ **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le

CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

▶ **Semaine européenne de la vaccination**. Stand de sensibilisation de l'Emspec devant le centre de PMI de Saint-Georges et proposition de rattrapage vaccinal.

▶ **Semaine européenne de la vaccination**. Action de prévention et d'explication sur la vaccination, à la PMI de Barrat, à Cayenne.

Demain

▶ **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

▶ **Semaine européenne de la vaccination**. Stand d'information sur la vaccination organisé par la mairie de Cayenne, sur le marché central.

▶ **Fo Zot Savé**. L'émission, présenté par Fabien Sublet, traitera des conséquences de l'insécurité sur la prise en charge de la population par les professionnels de santé, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 28 avril

▶ **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Mardi 7 mai

► **Webinaire** d'information sur l'[appel à manifestation d'intérêt de l'ARS sur la médiation en santé](#), de 9 heures à 10 heures, via [Teams](#).

Mercredi 8 mai

► **Village** sur les thèmes des soins oncologiques de support, organisé par Onco Guyane et la ville de Matoury, de 8 heures à 13 heures à la maison des arts martiaux.

Lundi 13 mai

► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Consulter le programme](#).

Mardi 14 mai

► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Consulter le programme](#).

Jeudi 16 mai

► **Soirée** de sensibilisation et d'information sur la prise en charge des patients atteints de diabète, d'obésité et d'autres pathologies métaboliques, ainsi que le fonctionnement du réseau Diam et ses outils, présenté par le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service de diabéto-endocrinologie au CHC, et Vérélyène Alcide, coordinatrice du réseau Diam, à 19h30 au pôle culturel de Kourou. Soirée réservée aux professionnels de santé libéraux adhérents de l'association et aux professionnels de santé salariés de structures adhérentes, suivie d'un buffet dînatoire. [S'inscrire](#).

► **Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/> Consulter le programme. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3>

Vendredi 17 mai

► **Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/> Consulter le programme. <https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3>

Samedi 25 mai

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

Jeudi 30 mai

► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriose en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. [Adhérer à la filière](#).

Jeudi 6 juin

► **Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyais et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : <https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager>

Vendredi 7 juin

► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

DU 22 AU 28 AVRIL 2024
Semaine européenne
de la vaccination

**VACCINATION :
êtes-vous à jour ?**

Faites-vous vacciner auprès de
votre médecin, sage-femme,
pharmacien ou infirmier.



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)